

USLR-CGT Arles Intervention 4 avril 2019

(Au nom des 3 orgas arlésiennes : CGT, FSU et depuis peu LSR)

Les retraités : le talon d'Achille de Jupiter !

Et oui, de la mythomanie à la mythologie, on va voir comment Macron a franchi le pas avec les retraités !

Depuis trente ans, les politiques d'inspiration libérale ont transformé le droit à la retraite en une charge dont il faut absolument réduire le poids. Les gouvernements successifs pensaient que les retraités se résigneraient à la perte de leur pouvoir d'achat. Ce n'est pas le cas et les retraités constituent peu à peu une force sociale que personne, désormais, ne peut ignorer.

(Même si nous ne sommes pas très nombreux aujourd'hui, M. le président, Mme la députée, ne vous y trompez pas !)

Alors, pourquoi s'attaquer aux retraités ? La logique ultralibérale, à laquelle se tient Emmanuel Macron, considère que ce qui n'est pas utile aux marchés financiers est une charge qu'il faut absolument réduire. Contraint cependant de faire un geste en direction des salariés, le président présente la hausse de la CSG infligée aux retraités comme un moyen de financer les réductions de cotisations sociales des salariés pour leur procurer un regain de pouvoir d'achat. Le dispositif offre l'avantage de culpabiliser les retraités au nom de la solidarité intergénérationnelle et d'épargner les employeurs.

L'engagement du candidat Macron de protéger le pouvoir d'achat des retraités est oublié ! D'autant que très vite est apparu le demi-mensonge : la hausse de la CSG s'appliquerait non pas aux pensions inférieures à 1 200 euros, comme annoncé, mais au revenu fiscal de référence. Ce qui eut pour effet d'impacter des millions de retraités qui pensaient y échapper. À cela s'ajoute l'affirmation scandaleuse selon laquelle les retraités recevant une pension au-dessus de 1200 € étaient des « retraités aisés »...

Ou encore, comme par hasard ce matin à la radio, on ressort le rapport du COR (conseil d'orientation des retraites) selon lequel les retraités sont plus aisés que les actifs ... sauf que l'on ne précise pas que les études sur lesquelles le rapport est établi s'arrêtent à 2015 !

On ne précise pas non plus que c'est forcément chez les retraités que l'on va trouver le plus de propriétaires de leur maison, et que dans les statistiques c'est aussi chez les retraités que l'on va trouver le plus de rentiers millionnaires qui, même s'ils ne sont pas très nombreux, ils pèsent beaucoup dans les moyennes !!!

Parmi les arrière-pensées des auteurs de la mesure, il y avait aussi l'idée que les retraités sont, certes, nombreux, mais ne pourront pas peser sur les entreprises et ne sont pas suffisamment organisés pour représenter une menace sérieuse.

Des arguments qui ne tiennent pas la rue !

Erreur stratégique du président : pressé qu'il était de renvoyer l'ascenseur à ceux qui l'avaient fait Roi, ses amis financiers et grands patrons d'industrie et de presse, et inquiet de ne pouvoir le faire en fin de quinquennat, Emmanuel Macron décide, sans attendre, de supprimer l'Impôt de solidarité sur la fortune. « En même temps » qu'il en appelle à la solidarité des retraités, il supprime le seul impôt de solidarité des plus riches ! Et il prive les recettes de l'État de 4,5 milliards d'euros, alors que l'impôt qui lui est substitué, l'IFI (Impôt sur la fortune immobilière), n'en rapporte que 1,2 milliards, soit une perte sèche de 3,3 milliards. Les retraités ont très vite le sentiment que le recul de leurs pensions n'est pas destiné aux actifs mais aux très riches, d'où le surnom qui colle désormais à la peau de Macron : « le président des riches ».

Parce que des riches il y en a !

Et en plus c'est le magazine Challenge qui nous l'indique : La France est le 5^{ème} pays du monde avec 1.600.000 millionnaires, soit 2,4% de la population, le 6^{ème}, ramené à la population du pays ! Dont 42 milliardaires !

Et probable rapport de cause à effet, la fortune de Bernard Arnaud, LVMH (l'industrie du luxe !) est passée successivement de 30 milliards d'euros en 2016, à 47 milliards en 2017 et 73 milliards en 2018, soit une augmentation de 56% en un an ! Nos pensions ont-elles augmentées dans les mêmes proportions ?! C'est indécent !

Pour mieux se rendre compte de tels chiffres qui dépassent notre imagination, cela fait une augmentation de 2,2 milliards par mois ! Ou 50.000 euros par minute ! L'équivalent de 2.500.000 pensions minimum vieillesse par an.

Si on prend le top 10 des grandes fortunes de France, ça fait 8 millions de pensions minimum vieillesse annuelles !!! C'est pas de la violence ça ?! (Tout à l'heure petite démonstration...)

Une mobilisation, encore insuffisante, mais sans précédent

Mais tout cela n'aurait pas suffi si les retraités, sous l'impulsion des neuf organisations de retraités, n'avaient pas rapidement entrepris de se mobiliser. Dès l'annonce de la mesure en septembre, pétitions, tracts, manifestations se sont succédés jusqu'à la journée exceptionnelle du 15 mars 2018 qui a réuni près de 200 000 retraités à travers le pays. Le président et son gouvernement ont dû reculer en relevant le plafond du revenu fiscal à 2 000 € en dessous duquel la hausse de la CSG ne serait pas appliquée.

Et cette mobilisation se poursuit et rencontre les mêmes aspirations dans le mouvement des gilets jaunes qui compte de très nombreux retraités. Le 31 janvier fut l'occasion de montrer que la colère des retraités n'avait pas faibli. Avec les actifs, le 5 février et le 19 mars ont vu les premières convergences avec les gilets jaunes qui, pour la plus part, ont su résister aux tentatives de dénaturation de leur mécontentement et qui, malgré une répression particulièrement sauvage, poursuivent leurs actions.

Une répression inédite, insupportable et qui manipule provocation et ciblage liberticide, dont le CGT est aussi l'objet et plus particulièrement l'Union Départementale CGT des BdR, avec, il y a quelques jours, trois militants molestés, dont un placé pendant de longues heures en garde à vue et un dirigeant agressé.

Un député des Bouches du Rhône, membre de la majorité gouvernementale demande même la dissolution de la CGT des Bouches du Rhône suite à une initiative visant à interpeller la "république en marche" lors d'un meeting public sur les conséquences de leurs choix politiques de casse de nos emplois ! Il faut remonter au régime de Vichy ou pendant la guerre d'Algérie pour retrouver une telle demande !

Et pendant ce temps, un « grand débat », pour ne pas répondre aux revendications, vient de s'achever! Ce débat, qu'une majorité de Français voit plutôt comme une campagne électorale, semble paraphraser Coluche : *« Dites-moi quels sont vos problèmes, je vous explique pourquoi ma politique est la seule valable »*.

Les thèmes imposés par Emmanuel Macron révèlent sa difficulté à répondre à la colère des retraités : il les a exclus du débat ! Mais là encore, les retraités ont rempli les cahiers de doléances ouverts dans certaines mairies de leurs revendications : annulation de la hausse de la CSG pour tous les retraités, rétablissement de l'ISF, revalorisations des pensions !

A quoi s'ajoute le projet de réformes des retraites.

Le Haut-commissaire à la réforme des retraites commence à préciser son projet en matière de pension de réversion et, comme on le redoutait, de nombreux reculs sont au programme. En effet, il veut décaler l'âge d'accès à la pension de réversion en imposant une double condition : avoir au minimum 62 ans et être déjà retraité. Ce recul s'appliquerait à tous les régimes de retraite existants (public, privé)...

De très nombreuses personnes bénéficiaires de cette pension dans le système actuel en seraient donc exclues. Pour mémoire, aujourd'hui les salariés du privé y ont droit à partir de 55 ans. Alors que l'écart entre les pensions de retraite des femmes et des hommes est de près de 40%, ce dernier tombe à 25%, si on inclut la pension de réversion. Ajoutons que les plafonds de ressources pourraient aussi être harmonisés par le bas.

C'est donc un bouleversement total de logique, les pensions de réversion permettant encore actuellement de compenser pour partie, les inégalités de salaire et de carrière entre les femmes et les hommes.

La suite n'est pas écrite

Emmanuel Macron espérait avec le débat corriger son image et regagner un peu de popularité. Mais l'échéance cruciale approche : quels enseignements seront tirés et quelles décisions seront prises à l'issue de ces échanges ?

Le premier ministre tente lamentablement de déminer le terrain. Il fait des raccourcis dangereux pour préparer les futures annonces du président de la République. Ce que les Français ont majoritairement exprimé, depuis plusieurs mois, c'est plus de justice sociale et fiscale, y compris dans la synthèse des débats. Et, ce n'est pas, comme la traduction gouvernementale voudrait l'imposer, une « exaspération fiscale » ou une « baisse généralisée de l'impôt ».

Dès lors, quid du rétablissement de l'ISF, des augmentations de salaires et de la hausse du Smic ? Et, quant aux services publics dans les territoires, le besoin de proximité, d'accueil physique et de contact exprimé, ne peut plus avoir comme réponse leur remise en cause et celle du statut des agents garants d'indépendance et de cohésion sociale.

Au lendemain d'un débat qui les a écartés, les retraités se retrouvent aujourd'hui dans toutes les villes de France pour poursuivre et amplifier leur mobilisation !

Et là chacun est appelé à convaincre d'autres retraités, non pas sur le constat, qui est partagé par quasiment tous, mais sur la nécessaire et incontournable implication du plus grand nombre.

Notamment :

- **Le samedi 13 avril à 14h à Marseille** à l'appel d'une cinquantaine d'organisations pour demander l'abrogation de la loi « anti casseurs » qui porte en elle un lourd risque d'arbitraire des gouvernements d'aujourd'hui et de demain sur la liberté de manifester et la liberté d'expression.
- **Le samedi 27 avril** avec un rassemblement national à Paris
- **Le 1^{er} mai à Arles** pour la fête des travailleurs (et non pas des gardians)
- **Le 9 mai probablement à Arles** pour la défense des services publics et des agents de la fonction publique.
- Et puis en signant et en faisant signer la pétition adressée au président de la République, à l'initiative des 9 organisations de retraités.

Je ne voudrai pas conclure sans avoir salué la très belle mobilisation du peuple algérien mais aussi condamné les politiques aventuristes, guerrières et colonialistes de certains états tel les USA ou Israël et ceux qui les soutiennent !

Voilà, la suite donc, nous l'écrivons ensemble, à Arles comme dans tout le pays, Monsieur Macron, Mme la députée, mais sans vous et contre votre politique !